



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise agricole

Question au Gouvernement n° 1154

Texte de la question

CRISE AGRICOLE

Mme la présidente . La parole est à M. Didier Le Gac.

M. Didier Le Gac . Mme la ministre de l'agriculture va pouvoir poursuivre son propos, puisque ma question s'adresse également à elle.

La crise liée à la dermatose nodulaire contagieuse a, depuis le mois de décembre, braqué à nouveau les projecteurs sur les difficultés rencontrées par nos éleveurs et nos agriculteurs. Outre la DNC, l'accord avec le Mercosur, la réforme de la PAC et la question récurrente des prix et des revenus agricoles sont venus renforcer les inquiétudes du monde agricole.

Dans ce contexte, je salue votre initiative de rencontrer à plusieurs reprises, avec M. le premier ministre, les organisations syndicales agricoles, ainsi que la lettre ouverte adressée par ce dernier aux agriculteurs, rappelant que face aux crises, l'État a toujours répondu présent – n'en déplaise à certains bancs. Que ce soit pour les crises sanitaires, les intempéries, les problèmes de trésorerie et, aujourd'hui, une épizootie comme la DNC, l'État agit au mieux et, je crois, rapidement.

Plus généralement, je salue votre souhait et celui du premier ministre d'être toujours plus fermes et offensifs sur l'ensemble des sujets touchant à la défense de notre modèle agricole, notamment sur la PAC et les accords commerciaux déséquilibrés. Concernant les importations, vous édictez une règle simple : jamais deux poids, deux mesures.

M. Manuel Bompard . Jamais, vraiment ?

M. Didier Le Gac . Député du Finistère et de Bretagne, première région agricole et agroalimentaire de France, je mesure chaque jour le poids économique déterminant de notre agriculture. C'est pour cette raison, et parce qu'il n'y a pas de souveraineté sans agriculture forte et pas de nation sans agriculteurs, que je me permets moi aussi de vous demander de nous rappeler ici les actions que vous comptez mener pour défendre notre modèle agricole et notre fierté française. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire* . Merci pour cette question empreinte d'une certaine foi en l'avenir. On parle souvent de l'agriculture au regard des crises qu'elle traverse, rarement à celui de l'avenir dont elle est la porteuse.

Beaucoup de choses pourraient être dites, mais permettez-moi de revenir sur la concurrence déloyale et les

importations que nous ne voulons plus voir sur notre sol. C'est pour y faire face que j'ai pris, à la demande du premier ministre, un arrêté interdisant l'introduction de productions alimentaires qui utilisent des substances interdites – parfois depuis fort longtemps – sur le sol de l'Union européenne.

Il y va de la loyauté dans la concurrence et du respect de la santé du consommateur. C'est un élément de la vision que la France peut défendre.

Cette question est aussi en rapport avec la souveraineté alimentaire, qui fait partie de mes attributions. Celle-ci, vous le savez, est mise à mal. Les conférences de la souveraineté alimentaire, que j'ai lancées il y a peu à Rungis, ont vocation, territoire par territoire, filière par filière, à reconquérir cette souveraineté en élaborant une feuille de route pour dix ans.

Et puis il y a des sujets spécifiques, comme celui de l'eau. Le changement climatique impose d'agir, car ici, elle est trop abondante, et là, elle manque. En tout état de cause, elle est essentielle à la production agricole. Le premier ministre a demandé aux préfets de recenser les projets locaux et d'en débloquer certains, sachant que l'enveloppe du fonds hydraulique agricole sera triplée en 2026. Le gouvernement est prêt, le cas échéant, à proposer un projet de loi sur la question.

S'agissant de la politique agricole commune, un engagement très ferme a été pris : pas 1 euro ne manquera à la PAC par rapport au budget existant. C'est une annonce capitale qui doit rassurer nos agriculteurs.
(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et DR.)

Données clés

Auteur : [M. Didier Le Gac](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1154

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2026